

2^{ème} réunion du Conseil régional de Bretagne – mars 2012

Intervention de Madame Sylvie GUIGNARD

Conseillère régional de Bretagne

Monsieur le Président, Chers collègues,

Lors du débat sur la Charte d'engagement pour la jeunesse en Bretagne en septembre dernier, notre groupe vous avait fait remarquer que vous passiez à côté du sujet. Bernadette MALGORN notre présidente et je reprends ses propos vous disait : « Je reviens à ce qui est pour nous la priorité : donner une chance aux jeunes bretons, éviter le départ des 15 000 jeunes qui quittent chaque année la Bretagne et pour ceux-là créer les conditions de leur insertion dans le monde de l'entreprise. Votre charte ne fixe pas l'objectif et les moyens de la priorité d'aujourd'hui, accéder à l'emploi pour atteindre l'autonomie ».

Monsieur le Président, les inquiétudes que nous avons exprimées au mois de septembre qui nous avaient conduits à déposer des amendements, qui comme d'habitude n'ont pas été retenus, et à voter contre ce rapport, se confirment pour la seconde fois.

En effet lors de la session de décembre 2011, vous avez commencé à décliner votre politique jeunesse par un premier appel à projets en direction des jeunes sur le thème de la culture. Nous n'avons rien contre la culture mais était-ce bien la première priorité ? Par ailleurs nous faisons nôtres les remarques du CESER qui soulignait à juste titre « le nombre restreint de projets soutenus et les sommes investies chaque année rendent irréaliste l'objectif de permettre à chaque jeune de 15 à 29 ans d'être impliqué dans un projet culturel sachant que potentiellement 550 000 sont concernés en Bretagne ». Ces deux réserves de fond et de forme justifiaient notre abstention.

Aujourd'hui vous nous présentez votre second appel à projets cette fois sur le thème : « les jeunes et la mer ». On y apprend qu'une étude je cite « laisse apparaître que la vision des usages et activités maritimes est plus riche dès lors que le collégien ou le lycéen entretient un rapport avec le milieu maritime : liens familiaux, amicaux, pratiques de la mer, rencontres, contact avec les professionnels... », Monsieur de la Palice n'aurait pas dit mieux et sans payer une étude je puis vous affirmer que la vision des usages et activités agricoles est plus riche dès lors que le collégien ou le lycéen entretient un rapport avec le milieu agricole : liens familiaux, amicaux, pratiques de la terre, rencontres contacts avec les professionnels...



Ce n'est pas l'élue côtière que je suis qui contestera l'intérêt de sensibiliser les jeunes aux activités maritimes, mais encore une fois est-ce bien la priorité. Est-ce par ce genre d'appels à projets que l'on va aider les jeunes à se former, trouver un travail, s'insérer dans la société pour atteindre leur autonomie ? Quant à la forme une nouvelle fois nous sommes dans le flou le plus total et je reprendrais à ce point de vue les interrogations du CESER je cite « nous aurions souhaité que soient précisées les modalités d'études des dossiers, notamment la composition du comité, ainsi que de regroupements éventuel des initiatives ».

On sait depuis longtemps, Monsieur le Président, que la transparence n'est pas votre fort.

En plus du flou cet appel à projets est de la poudre aux yeux. La jeunesse bretonne attend de vraies initiatives de la part de notre collectivité et pas des gadgets qui vous servent plus qu'ils servent les jeunes. Pour ces raisons nous abstiendrons une nouvelle fois sur ce rapport.

Je vous remercie.